



Messages clefs du GEO-6

Une planète saine pour des populations en bonne santé : il est temps d'agir

1. Le sixième Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO-6) du Programme des Nations Unies pour l'environnement est le rapport le plus complet sur l'environnement mondial établi depuis 2012. Il signale que l'état général de l'environnement mondial se détériore et qu'il reste très peu de temps pour agir.
2. Le GEO-6 montre qu'un environnement sain est la condition préalable et le fondement de la prospérité économique et de la santé et du bien-être humains. Il traite du principal défi inscrit dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir que personne ne soit laissé pour compte et que chacun mène une vie saine et épanouissante qui bénéficie pleinement à tous, pour les générations présentes comme futures.
3. Les modes et tendances de production et de consommation non durables et les inégalités, combinés à une utilisation accrue des ressources due à la croissance démographique, menacent les perspectives d'une planète saine indispensable pour parvenir à un développement durable. Ces tendances conduisent à la détérioration de la santé de la planète à un rythme sans précédent, dont les conséquences sont de plus en plus graves, notamment pour les régions et les populations les plus pauvres.
4. Par ailleurs, le monde n'est pas sur la bonne voie pour réaliser la dimension environnementale des objectifs de développement durable et atteindre d'ici à 2030 les autres objectifs environnementaux arrêtés au niveau international, ni pour assurer la viabilité à long terme d'ici à 2050. Il faut d'urgence prendre des mesures et renforcer la coopération internationale pour inverser ces tendances négatives et rétablir la santé de la planète et des populations.
5. Les émissions de gaz à effet de serre actuelles et passées ont d'ores et déjà rendu inévitable la traversée d'une longue période de changements climatiques à l'échelle mondiale, posant des risques environnementaux et sociétaux multiples et croissants.
6. On estime que la pollution de l'air, qui cause actuellement entre 6 et 7 millions de décès prématurés par an, continuera d'avoir des effets négatifs importants sur la santé et qu'entre 4,5 millions et 7 millions de décès prématurés par an lui seront encore imputables d'ici à 2050.
7. La perte de biodiversité résultant du changement d'affectation des terres, de la fragmentation des habitats, de la surexploitation, du commerce illicite d'espèces sauvages, des espèces exotiques envahissantes, de la pollution et des changements climatiques est en train de provoquer une extinction de masse des espèces, y compris des espèces fournissant des services écosystémiques essentiels, telles que les pollinisateurs. Une telle extinction de masse compromet l'intégrité écologique planétaire et la capacité de la Terre à répondre aux besoins humains.
8. Les déchets plastiques marins, y compris les microplastiques, sont désormais présents à tous les niveaux de l'écosystème marin et

apparaissent également dans des proportions et à une fréquence inquiétantes dans les poissons et les crustacés. On ignore encore les conséquences négatives à long terme des microplastiques sur l'écosystème marin ainsi que les effets qu'ils pourraient avoir sur la santé humaine par le biais de la consommation de poisson et de produits de la mer. Il faut poursuivre les recherches pour déterminer l'ampleur du problème.

9. La dégradation des terres constitue une menace grandissante pour le bien-être humain et les écosystèmes, en particulier pour les populations des zones rurales qui dépendent le plus de la productivité des terres. Les zones sensibles en matière de dégradation des terres occupent environ 29 % de la surface terrestre mondiale, lesquels abritent près de 3,2 milliards de personnes.
10. Les ressources naturelles, y compris l'eau douce et les océans, sont trop souvent surexploitées, mal gérées et polluées. Environ 1,4 million de personnes meurent chaque année de maladies évitables, telles que la diarrhée et les parasites intestinaux, qui sont associées à une eau potable polluée par des agents pathogènes et à un assainissement insuffisant.
11. On estime que les infections résistantes aux antibiotiques deviendront l'une des principales causes de décès dans le monde d'ici à 2050. L'adoption de procédés économiques largement disponibles de traitement des eaux usées pour éliminer les résidus d'antibiotiques pourrait apporter des bienfaits considérables à tous les pays. Il faut redoubler d'efforts pour réduire à la source la mauvaise gestion des substances antibactériennes à usage humain et agricole.
12. Les conséquences négatives de la mauvaise utilisation des pesticides, des métaux lourds, des plastiques et d'autres substances sont très préoccupantes, ces composés apparaissant dans nos produits alimentaires dans des proportions alarmantes. Elles touchent principalement les membres vulnérables de la société, tels que les nourrissons, qui sont exposés à des niveaux élevés de produits chimiques. Les conséquences des neurotoxines et des perturbateurs endocriniens pourraient être multigénérationnelles.

Un changement porteur de transformation : un appel à la prise de mesures systémiques et intégrées

13. Les coûts sociaux et économiques de l'inaction sont souvent supérieurs aux coûts de l'action et sont répartis de manière inéquitable, étant souvent à la charge des membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, y compris les communautés autochtones et locales, en particulier dans les pays en développement.
14. La politique environnementale actuelle ne suffit pas à résoudre ces problèmes. Il est indispensable et urgent de prendre des mesures intersectorielles, par le biais d'une approche mobilisant l'ensemble de la société, afin de surmonter les défis que pose le développement durable.
15. La réalisation des objectifs environnementaux arrêtés au niveau international en matière de lutte antipollution, de nettoyage et de renforcement de l'efficacité est cruciale mais ne suffira pas à atteindre les objectifs de développement durable. Des changements en profondeur

sont nécessaires pour faciliter la prise de décisions stratégiques et intégrées ainsi que l'innovation sociale, culturelle, institutionnelle et technologique ascendante.

16. Parmi les principales caractéristiques d'une politique environnementale efficace visant le développement durable, on compte des objectifs intégrés, des cibles fondées sur la science, des instruments économiques, des réglementations et une coopération internationale solide.
17. Les changements en profondeur qui nous permettront d'atteindre les objectifs de développement durable et les autres objectifs arrêtés au niveau international comprennent notamment le triplement du taux actuel de décarbonation à l'approche de 2050, la hausse de 50 % de la production alimentaire et l'adoption de régimes alimentaires sains et durables dans toutes les régions du monde.
18. Les changements porteurs de transformation indispensables pour parvenir à un développement durable ne seront pleinement efficaces que s'ils sont justes, respectent l'égalité femmes-hommes, reconnaissent l'existence de conséquences différentes pour les femmes, les hommes, les enfants et les personnes âgées et tiennent compte des risques sociétaux inhérents.
19. Le total des retombées positives sur le plan de la santé découlant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, y compris les polluants atmosphériques à courte durée de vie, peut l'emporter sur les coûts de l'atténuation, tout en atteignant les cibles en matière de climat et de qualité de l'air, en renforçant la production agricole et en réduisant la perte de biodiversité. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement peuvent également avoir des retombées positives en matière de santé et d'environnement.
20. Le meilleur moyen de parvenir à des solutions durables est de combiner les objectifs en vue d'une utilisation rationnelle des ressources, au moyen d'une gestion écosystémique et de l'amélioration de la santé humaine et en s'appuyant sur les connaissances scientifiques et les savoirs autochtones et locaux.

Gouvernance de l'innovation : innovations en matière de gouvernance

21. L'alimentation, l'énergie, les systèmes de transport, l'urbanisme et la fabrication de produits chimiques sont des exemples types de systèmes de production et de consommation pour lesquels il faut adopter des politiques novatrices, efficaces et intégrées.
22. Les innovations font partie de la solution mais peuvent également créer de nouveaux risques et avoir des effets néfastes sur l'environnement. Lorsque les preuves scientifiques pertinentes ne suffisent pas à éclairer la prise de décisions, l'application du principe de précaution peut diminuer le risque de dommages graves ou irréversibles.
23. L'innovation dans le domaine des technologies qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer l'utilisation rationnelle des ressources et le déploiement de ces technologies peuvent renforcer les performances économiques des entreprises, des municipalités, des pays et d'autres parties prenantes.



24. En cas d'incertitude, les coalitions entre les pouvoirs publics, les entreprises, les chercheurs et la société civile peuvent aider à parvenir à un accord concernant la voie à suivre souhaitée pour opérer des changements porteurs de transformation.
25. Il est plus probable de parvenir à un développement durable par le biais de nouveaux modes de gouvernance et d'une gestion évolutive accordant une plus grande priorité à la dimension environnementale des objectifs de développement durable, tout en promouvant l'égalité femmes-hommes et l'éducation en faveur d'une production et d'une consommation durables.

Récolter les fruits des connaissances en faveur de la viabilité

26. Ces nouveaux modèles de gouvernance de la durabilité devraient également permettre d'investir de manière adaptée dans les systèmes de connaissances, tels que les données, les indicateurs, les évaluations, l'évaluation des politiques et les plateformes de partage, ainsi que de donner suite aux premiers signaux acceptés au niveau international émanant de la science et de la société, afin d'éviter des incidences environnementales et des coûts inutiles.
27. Les données tirées des satellites, conjuguées aux données de surveillance au sol, peuvent aider à prendre plus rapidement des mesures dans le monde face, par exemple, aux phénomènes météorologiques extrêmes. Étendre l'accès aux données, aux informations et aux connaissances, améliorer les infrastructures et renforcer les capacités d'exploitation des connaissances permettra d'utiliser ces données au mieux.
28. L'investissement renforcé dans les indicateurs qui intègrent diverses sources de données et mettent clairement en lumière les aspects relatifs à la problématique femmes-hommes et aux inégalités favorisera la prise de mesures mieux conçues, ainsi que leur évaluation.
29. Il est indispensable d'améliorer encore la comptabilité de l'environnement et des ressources naturelles, afin de veiller à ce qu'il soit tenu compte des coûts environnementaux dans la prise de décisions économiques en vue d'assurer la viabilité.
30. Il pourrait être possible de transformer les capacités de lutter contre les problèmes et d'accélérer les progrès en matière de développement durable en tirant parti de la révolution actuelle dans le domaine des données et des connaissances et en veillant à l'authenticité et à la validité de ces données au service du développement durable, dans le contexte d'une coopération internationale.
31. Il importe au plus haut point de prendre des mesures audacieuses, urgentes, durables, inclusives et porteuses de changement qui intègrent des activités environnementales, économiques et sociales, afin de permettre à la société d'atteindre les objectifs de développement durable, les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement, les objectifs environnementaux arrêtés à l'échelle internationale et les autres objectifs scientifiques.



À l'issue de la réunion de négociation du Résumé à l'intention des décideurs du sixième Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO-6), qui s'est tenue à Nairobi du 21 au 24 janvier 2019, le Bureau de la réunion a été prié de mettre au point un document exposant avec concision les messages clés du principal rapport d'évaluation, à l'intention des ministres et des autres décideurs de haut niveau. Par conséquent, le Bureau a invité tous les États membres présents à la réunion de négociation à contribuer au projet de document résumant les messages clés et a également demandé au groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau et aux coprésidents du GEO-6 de présenter leurs observations à ce sujet¹.

Avec l'aide du secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement, les membres du Bureau ont compilé et harmonisé les observations reçues dans un document final, lequel a ensuite été diffusé auprès de toutes les parties ayant apporté leur contribution et leurs observations. Aucune autre modification n'ayant été proposée, le Bureau a mis au point en février 2019 la version finale du document contenant les messages clés du GEO-6, lequel est reproduit dans l'annexe de la présente note, à l'intention des ministres et des représentants ayant participé à la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.

¹ Les coprésidents de la réunion de négociation du Résumé à l'intention des décideurs tiennent à remercier les États membres, le groupe consultatif intergouvernemental et multipartite de haut niveau, les coprésidents de l'évaluation et les autres parties prenantes de leur précieuse contribution.

Messages clés du GEO-6

